



Toujours plus proche

ALGERIE TELECOM spa
Direction Opérationnelle des Télécommunications de Chlef
Sous-Direction Fonction Support

A

Monsieur BENOASSAR M'hmed
Cité des fonctionnaires C.I.A
Blocs 6 N° 02 Chlef

Réf: AT/DOT02/SDFS/Service SI/ 01 /2025

Chlef le 28/04/2025

Objet : Mise en Demeure

Contrat : 09/2025 du 19/03/2025

Lettre de Commande : 02/2025 du 27/03/2025

Dans le cadre du contrat N° 09\2025 du 19\03\2025 portant sur la réparation des matériels informatique, j'ai le regret de nous informe que vous avez dépassé le délai de 07 jours pour la réparation de la table traçante HP 2500, et ce conformément à l'article N° 07 du contrat.

Par conséquent, je vous mets en demeure de procéder à la réparation de la table traçante dans un délai ne dépassant pas les huit (08) jours faute de quoi je me verrai dans l'obligation de prendre les mesures réglementaires conformément à l'article N° 10 du contrat

Dans l'attente de votre retour rapide, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Signature
Directeur Opérationnel
de Chlef /PI
Signé : Mohamed BOUZIANE